③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : Société ABH ELEC — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC					
	Production vendue — biens*	FD / FE / FF					
	Production vendue — services*	FG / FH / FI	538 817			538 817	611 301
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	538 817			538 817	611 301
	Production stockée*	FM					
	Production immobilisée*	FN					
	Subventions d'exploitation	FO					17 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP					
	Autres produits (1) (11)	FQ					(66)
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				538 817	628 235
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS					
	Variation de stock (marchandises)*	FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				321	19
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				284 918	318 290
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				3 151	2 494
	Salaires et traitements*	FY				165 293	189 941
	Charges sociales (10)	FZ				30 519	38 660
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)	GA					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — - dotations aux provisions	GB					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE				31	438
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				484 232	549 841
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				54 584	78 394
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM					
	Différences positives de change	GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO					
	Total des produits financiers (V)	GP					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR					
	Différences négatives de change	GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT					
	Total des charges financières (VI)	GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				54 584	78 394

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : Société ABH ELEC — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 717
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		2 717
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(2 717)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 308	10 011
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	538 817	628 235
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	492 540	562 570
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	46 276	65 665

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7				

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABH ELEC

Société par Actions Simplifiée
Au Capital 3000 €
Siège Social : 6 Rue du 11 Novembre 1918
92390 Villeneuve-la-Garenne
RCS de Nanterre 805 359 296

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre,
Le 24 Mai à 16 heures,
A Villeneuve la Garenne

Les actionnaires de la société **ABH ELEC,** société par actions simplifié au capital de 3000 € divisé en 100 actions de 30 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

SONT PRESENTS

Madame **BECHROURI HACHEMI Fédoua**
Concurrence de...50 Actions ci...50 Actions
Numérotées de 01 à 50 ;

Monsieur **HACHEMI Abdenebi**
Concurrence de...50 Actions ci...50 Actions
Numérotées de 51 à 100 ;

Total des parts formant le capital social ..... **100** Actions

Les Actionnaires présents possédant ainsi **100** Actions, soit plus de la moitié des Parts Sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur **HACHEMI Abdenebi** préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023.
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et quitus aux administrateurs, Affectation des résultats.
3. Questions diverses.

Le Président donne lecture :
Du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président ne met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un Bénéfice** de **54 584** Euros.

A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **6 206** Euros.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **60 790** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **60 790** Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de **10 790** Euros

A titre de distribution de dividendes aux actionnaires pour un montant Brut de **50 000 Euros**.

Chaque actionnaire recevra ainsi un dividende de **25 000** Euros Brut.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	**3 000 Euros**
- Réserve légale	:	**300 Euros**
- Report à nouveau	:	**10 790 Euros**
Situation Brut	:	**50.000 Euros**

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater, modifié par LOI n°2017-1837 du 30 décembre 2017- art. 28 (V) Les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B qui bénéficient de revenus distribués mentionné aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis sont assujetties à un prélèvement au taux de 12,8 %.

De plus conformément de Article L136-7, modifié par LOI n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 - art. 26 (V) de la sécurité sociale. Les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, ou au taux unique « Flat Tax » sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France. Ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

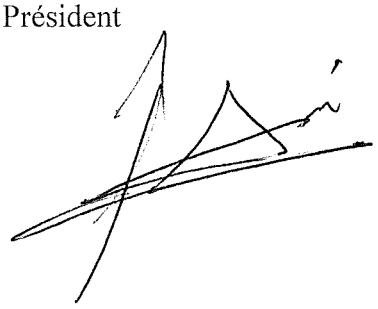
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



(1) **BILAN - ACTIF** N° 2050 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ABH ELEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 6 RUE DE 11 NOVEMBRE 92390 VILLENEUVE LA GARENNE — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 80535929600011 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	12 800	AU	12 800	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	12 800	BK	12 800	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 393	BY	9 393	26 456
	Autres créances (3)	BZ	27 669	CA	27 669	17 894
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	195 207	CG	195 207	169 680
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	232 269	CK	232 269	214 030
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	245 069	1A 12 800	232 269	214 030

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Dossier N° 514011 en Euros. Attestation de présentation des comptes CABINET TCHEMENI

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : Société ABH ELEC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 206	19 121
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 276	65 665
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	55 782	88 086
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 675	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 169	30 126
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 656	82 538
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 987	13 279
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	176 487	125 944
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	232 269	214 030

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	176 487	125 944
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.